



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
3 CIF

COMMUNIQUE

Le 23 septembre 2015

Le 23 septembre 2015, l'agence de notation Moody's a abaissé la notation long terme attribuée aux émissions de la 3CIF (Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France) garanties par la République Française. Ainsi, la notation long terme passe de « Aa1 » à « Aa2 » assortie d'une perspective stable. La notation court terme « P-1 » pour les émissions garanties de la 3CIF demeure quant à elle inchangée.

Cette décision intervient suite à l'abaissement du 18 septembre dernier de la notation long terme de la République Française qui est passée de « Aa1 » à « Aa2 » avec une perspective stable.

Les notations long terme (« Baa2 ») et court terme (« P-2 ») des émissions non garanties de la 3CIF demeurent inchangées.

Le communiqué de l'agence de notation Moody's est consultable sur le site de la 3CIF : <http://www.3cif.com/agences-de-notation>